

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET		X	
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN		x	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC		x	
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE		X	Jacques CONVERT
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI	X		
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie RENAUD

Laurent LAVAISIERE

Muriel BORRELY-DUBINI

Olivier VERDENAL

Aurore FRAISSE

Directrice du CIAS Grand Lac

Directeur Général des Services

Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

Directeur financier de Grand Lac

Chargée de mission budgétaire du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 20 février 2026.

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 5 mars 2026 a été transmis le 20 février 2026, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 5 mars 2026

Le Président,
Renaud BERETTI

Le secrétaire de séance,
André GRANGER



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DEL18232-DE
Bureau d'appui juridique 04 78 09 71 86

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

DÉLIBÉRATION

N° : 24 Année : 2026

Exécutoire le : 11 MARS 2026

Publiée/Notifiée le : 11 MARS 2026

Visée le : 10 MARS 2026

FINANCES

Budget Principal du CIAS Grand Lac Vote du Budget Primitif 2026

Vu l'instruction budgétaire M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote d'un rapport d'orientation budgétaire dans le délai de deux mois précédent l'examen du budget,

Vu l'article 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote du budget par chapitre,

Monsieur le Président, après avoir rappelé le vote du rapport d'orientation budgétaire le 22 janvier 2026, présente le Budget Primitif 2026 du Budget principal du CIAS Grand Lac.

Il propose une présentation et un vote par chapitre.

Monsieur le Président rappelle que la nomenclature M57 autorise la pratique de la fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Il est par ailleurs proposé, conformément à l'article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin de faciliter le fonctionnement budgétaire, d'autoriser Monsieur le Président à amender par décision, dès que le besoin apparaît, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections et sans attendre une décision modificative, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de la section concernée hors dépenses de personnel.

Fonctionnement

CHAPITRES	DEPENSES
011 : Charges à caractère général	1 592 380.00 €
012 : Charges de personnel et frais assimilés	840 400.00 €
65 : Autres charges de gestion courante	2 999 200.00 €
67 : Charges exceptionnelles	400.00 €
042 : Opérations d'ordres entre sections	9 520.00 €
TOTAL	5 441 900.00 €

CHAPITRES	RECETTES
002 : Excédent de fonctionnement reporté	12 049.16 €
70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 562 900.00 €
74 : Dotations et participations	3 866 150.84 €
75 : Autres produits de gestion courante	800.00 €
TOTAL	5 441 900.00 €

Investissement

CHAPITRES	DEPENSES
20 : Immobilisations incorporelles	11 500.00 €
21 : Immobilisations corporelles	105 000.00 €
TOTAL	116 500.00 €

CHAPITRES	RECETTES
001 : Excédent d'investissement reporté	106 824.02 €
10 : Dotations, fonds et réserves	155.98 €
040 : Opérations d'ordres entre sections	9 520.00 €
TOTAL	116 500.00 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le Budget primitif 2026 du budget principal du CIAS Grand Lac tel que présenté,
- VOTE le Budget Primitif 2026 du budget principal du CIAS Grand Lac,
- AUTORISE Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget 2026,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes.

Aix les Bains, le 5 mars 2026

Le Président,
Renaud BERETTI

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 15
- Présents et représentés : 16
- Votants : 16
- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Le secrétaire de séance,
André GRANGER



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	5 441 900.00	5 429 850.84
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		12 049.16
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		5 441 900.00	5 441 900.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	116 500.00	9 675.98
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		106 824.02
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		116 500.00	116 500.00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		5 558 400.00	5 558 400.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 503 450.00	1 592 380.00	1 592 380.00	1 592 380.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	973 650.00	840 400.00	840 400.00	840 400.00
65	Autres charges de gestion courante	2 576 420.00	2 999 200.00	2 999 200.00	2 999 200.00
67	Charges exceptionnelles	400.00	400.00	400.00	400.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 940.00	9 520.00	9 520.00	9 520.00
Total des dépenses de gestion courante		5 069 860.00	5 441 900.00	5 441 900.00	5 441 900.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 069 860.00	5 441 900.00	5 441 900.00	5 441 900.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
TOTAL		5 069 860.00	5 441 900.00	5 441 900.00	5 441 900.00

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	5 441 900.00
--	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de servi	1 480 120.00	1 562 900.00	1 562 900.00	1 562 900.00
74	Subventions d'exploitation	3 433 161.77	3 866 150.84	3 866 150.84	3 866 150.84
75	Autres produits de gestion courante	690.00	800.00	800.00	800.00
013	Atténuations de charges	1 500.00			
Total des recettes de gestion courante		4 915 471.77	5 429 850.84	5 429 850.84	5 429 850.84
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 915 471.77	5 429 850.84	5 429 850.84	5 429 850.84
Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
TOTAL		4 915 471.77	5 429 850.84	5 429 850.84	5 429 850.84

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		12 049.16
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)		5 441 900.00
Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 520.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
022	Dépenses imprévues				
20	Immobilisations incorporelles	50 000.00	11 500.00	11 500.00	11 500.00
21	Immobilisations corporelles	59 000.00	105 000.00	105 000.00	105 000.00
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		109 000.00	116 500.00	116 500.00	116 500.00
Total des dépenses financières					
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'investissement		109 000.00	116 500.00	116 500.00	116 500.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL		109 000.00	116 500.00	116 500.00	116 500.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	116 500.00
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 000.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 940.00	9 520.00	9 520.00	9 520.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 972.77	155.98	155.98	155.98
Total des recettes d'équipement		24 912.77	9 675.98	9 675.98	9 675.98
Total des recettes financières					
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		24 912.77	9 675.98	9 675.98	9 675.98
Total des recettes d'ordre d'investissement					
TOTAL		24 912.77	9 675.98	9 675.98	9 675.98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	106 824.02
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	116 500.00
---	------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 520.00
--	------------------------------	----------

CIAS – Budget principal

Rapport budgétaire 2026

PRESENTATION DU BUDGET

Le budget principal du CIAS Grand Lac porte 4 services :

- Administration générale dont la direction du CIAS
- Téléassistance
- Portage de repas
- Dispositif de lutte contre l'isolement

ACTIVITE DES SERVICES

	BP 2026
Téléassistance (nbre abonnements)	8 100
Portage de repas (nbre de repas)	55 200
Dispositif de lutte contre l'isolement (nbre de bénéficiaires suivis régulièrement)	100

LE BUDGET PRIMITIF 2026

FONCTIONNEMENT

Dépenses	CA 2024	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Chapitre 002				
Chapitre 011	1 250 092	1 503 450	1 385 592	1 592 380
Chapitre 012	930 357	973 650	951 956	840 400
Chapitre 042	18 040	15 940	21 918	9 520
Chapitre 65	2 331 539	2 576 420	2 572 991	2 999 200
Chapitre 67	158	400	197	400
Chapitre 68	0	0		
TOTAL	4 530 186	5 069 860	4 932 654	5 441 900
Recettes	CA 2024	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Chapitre 002		154 388		12 049
Chapitre 013	13 659	1 500	9 217	
Chapitre 70	1 263 563	1 480 120	1 446 668	1 562 900
Chapitre 74	3 472 704	3 433 162	3 325 268	3 866 151
Chapitre 75	58 300	690	3 162	800
Chapitre 77	374	0	6 000	
TOTAL	4 808 601	5 069 860	4 881 028	5 441 900

Accusé de réception en préfecture
07-267303-23-20260305-DELIBERATION
Date de réception en préfecture : 10/03/2026

1- Les dépenses

Chapitre 011 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Les dépenses du chapitre 011 (1 592 380 €) sont supérieures au budget 2025 (+88 930 €) et au réalisé 2025 (+206 788 €). Les principales variations sont les suivantes :

- **60 : Achats** : 26 600 € sont provisionnés sur ces comptes (+3 150 € CA 2025). Ces dépenses concernent essentiellement la fourniture de carburant (15 400 €), les fournitures administratives (3 600 €) et la fourniture de petit équipements (5 150 €).
- **61 : Services extérieurs** : 661 760 € de dépenses sont prévus sur ces comptes (+108 550 € CA 2025). Ces dépenses concernent essentiellement :
 - Administration générale pour 71 061 € (CA 2025 : 34 537 €). 30 000 € sont provisionnés pour la réalisation de l'analyse des besoins sociaux. 17 000 € sont prévus pour la location des bureaux (CA 2025 : 16 420 €). 6 900 € sont inscrits en formation (CA 2025 : 1 117 €). 2 500 € sont inscrits pour l'accompagnement prévus sur les contrats d'assurance (CA 2025 : 2 262 €).
 - Téléassistance pour 67 897 € (CA 2025 : 62 622 €). Les dépenses relatives à la fourniture de prestation de téléassistance (66 000 €) évoluent conformément à l'activité prévue et aux évolutions tarifaires anticipées (+4 940 € CA 2025).
 - Portage de repas pour 491 023 € (CA 2025 : 429 208 €). Les dépenses relatives à la fourniture des repas (415 200 €) sont en augmentation par rapport au réalisé 2025 (+40 609 €) conformément à l'activité prévue et aux évolutions tarifaires anticipées. 59 300 € sont prévus pour la location et l'entretien-réparation des véhicules frigorifiques (CA 2025 : + 14 783 €). Des frais supplémentaires sont intégrés pour la restitution des véhicules (fin de marché public).
 - Dispositif de lutte contre l'isolement pour 31 779 € (CA 2025 : 26 844 €). Les dépenses concernent principalement la location et l'entretien-réparation du minibus (12 250 €) et les dépenses d'animations proposés aux bénéficiaires (4 800 €). Une enveloppe de 6 800 € est également prévue pour l'intervention d'un cabinet de recrutement.
- **62 : Autres services extérieurs** : 904 020 € sont provisionnés sur ces comptes (+89 986 € CA 2025). 860 900 € concernent le remboursement à Grand Lac des charges indirectes relatives à la gestion du CIAS (+77 452 € CA 2025). Pour rappel, cette charge est intégralement compensée par la subvention d'équilibre versée par Grand Lac au CIAS. Le CIAS refacture ensuite une partie de ces charges sur les budgets annexes. 10 000 € sont provisionnés pour les frais bancaires en lien avec les lignes de trésorerie (+4 869 € CA 2025).

3 000 € sont prévus pour la réalisation d'ateliers sur la thématique RGPD. Enfin, 1 500 € sont provisionnés pour des honoraires juridiques.

Chapitre 012 : Dépenses afférentes au personnel

Le montant réalisé au chapitre 012 (840 400 €) est inférieur au BP 2025 (-133 250 €) et au réalisé 2025 (-111 556 €).

Le nombre d'ETP augmente entre le CA 2025 (15.7 ETP) et le BP 2026 (16.1 ETP) sur les postes de remplacement sur le service de portage de repas.

La baisse de charges intervient sur la sortie d'un agent des effectifs du CIAS au 31/12/2025 (non comptabilisé en ETP).

L'exercice 2026 prévoit également les évolutions de coûts en lien avec le GVT (glissement vieillesse technicité).

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections

Les dotations aux amortissements sont prévues pour un montant de 9 520 €.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Les dépenses du chapitre 65 (2 999 200 €) sont en hausse par rapport au réalisé 2025 (+426 209 €).

Ces charges concernent la subvention versée par le CIAS aux budgets annexes pour un montant de 2 861 444 €. A noter le versement d'une annuité supplémentaire vers les sections soins et dépendance des EHPAD et du SSIAD pour la compensation des charges RH volontairement mise en place par Grand Lac (578 000 €). En effet, une compensation était intervenue au titre des exercices 2018 à 2023. En 2026 sont ainsi prévus les crédits 2024 et 2026.

A noter que la retenue du trop versé de subvention d'équilibre 2025 est réalisée pour le service d'aide à domicile, ce dernier bénéficiant d'un report de résultat budgétaire. Pour les autres budgets annexes gérés en EPRD, cette retenue sera réalisée au moment du versement de la subvention d'équilibre.

123 300 € de subvention au bénéfice de l'ADMR sont provisionnés sur ce chapitre.

Chapitre 67 : Charges spécifiques

Les dépenses du chapitre 67 sont prévues pour un montant de 400 €.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB255-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Chapitre 68 : Dotations aux provisions

Aucune dépense n'est prévue sur ce chapitre. Un ajustement des provisions pour CET interviendra en cours d'exercice et sera introduit par décision modificative le cas échéant.

2- Les recettes

Chapitre 002 : Excédent reporté

Le résultat cumulé 2025 est intégré au budget primitif pour un montant de 12 049 €.

Chapitre 013 : Produits en atténuation

Aucune recette n'est prévue sur ce chapitre.

Chapitre 70 : Produits des services

Les produits des services (1 562 900 €) sont supérieurs au budget prévisionnel 2025 (+82 780 €) et au réalisé 2025 (+116 232 €). Ils sont essentiellement composés de :

- Administration générale pour 687 100 € (CA 2025 : 624 000 €). Ces recettes correspondent au remboursement par les budgets annexes des charges indirectes facturées par Grand Lac pour la gestion du CIAS (facturation au CIAS qui répercute une quote-part sur les budgets annexes).
- Téléassistance pour 150 000 € (CA 2025 : 133 425 €). Ces recettes correspondent au service de téléassistance facturé aux usagers conformément à l'évolution d'activité anticipée et aux tarifs votés pour l'exercice.
- Portage de repas pour 682 000 € (CA 2025 : 650 897 €). Ces recettes correspondent à la facturation des repas aux usagers conformément à l'évolution d'activité anticipée et aux tarifs votés pour l'exercice.
- Les autres recettes de ce chapitre correspondent pour 43 800 € à des remboursements RH suite à la mise à disposition de personnel.

Chapitre 74 : Dotations et participations

Les dotations et participations (3 866 151 €) sont supérieures au CA 2025 (+540 883 €). Elles sont essentiellement composées de :

- Administration générale pour 3 814 351 € (CA 2025 : 3 257 987 €). Cette recette correspond à la subvention versée par Grand Lac. Le montant inscrit est celui nécessaire à l'équilibre budgétaire du budget principal du CIAS.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20260305-DELIB255-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026

A noter le versement d'une annuité supplémentaire concernant la compensation des mesures RH volontairement mise en place par Grand Lac pour les sections soins et dépendance (578 000 €).

- Téléassistance pour 13 800 € (CA 2025 : 15 675 €). Ces recettes concernent des prises en charges des prestations de téléassistance par des caisses de retraite.
- Portage de repas pour 6 000 € (CA 2025 : 6 926 €). Ces recettes concernent des prises en charges des prestations de téléassistance par des caisses de retraite.
- Dispositif de lutte contre l'isolement pour 32 000 € (CA 2024 : 44 680 €). Ces recettes concernent des financements pour les projets du service (Conseil Départemental, conférence des financeurs...).

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Les recettes prévues au chapitre 75 concernent des refacturations entre services pour des prestations informatiques et téléphonie. Elles sont évaluées à 800 €.

Chapitre 77 : Produits spécifiques

Aucune recette n'est prévue sur ce chapitre au budget primitif.

INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 116 500 €.

Recettes :

- Excédent 2025 reporté pour 106 824 €
- FCTVA pour 156 €
- Dotations aux amortissements pour 9 520 €

Dépenses :

- Immobilisations corporelles pour 10 500 € dont 1 500 € pour des licences informatiques
- Immobilisations incorporelles pour 105 000 €

Acte à classer**DELIB255**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-10T11-19-39.00 (MI268152131)**Identifiant unique de l'acte :** 073-267303428-20260305-DELIB255-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Budget Principal du CIAS Grand Lac Vote du Budget Primitif
2026 - - - - -**Date de décision :** 05/03/2026**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.2. Budget primitif
7.1.2.2. Délibération approuvant le vote du budget primitif**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** [24 DELIB 2026 CIAS
Principal BP.PDF](#)**Multicanal :** Non**Pièces jointes :**[2026-03-05 Page de garde
Conseil
d'administration.PDF](#)[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[24-1 2026 CIAS BP.PDF](#) **Type PJ :** 21_RP - Rapport de présentation[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[24-
2 2026 CIAS Rappport
budgétaire.PDF](#) **Type PJ :** 21_RP - Rapport de présentation[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/03/26 à 11:19

Par [BORRELY DUBINI ID Muriel](#)**Transmis**

Date 10/03/26 à 11:19

Par [BORRELY DUBINI ID Muriel](#)**Accusé de réception**

Date 10/03/26 à 11:25